

5 septembre 1999 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse conjointe de MM. Jacques Chirac, Président de la République, Jean Chrétien, Premier ministre du Canada, Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de la francophonie, Bernard Lord, Premier ministre du Nouveau-Brunswick, Lucien Bouchard, Premier ministre du Québec, Mathieu Kerekou, président du Bénin et Emile Lahoud, président du Liban, sur la proposition française de création d'un Observatoire des droits de l'Homme, à Moncton (Canada) le 5 septembre 1999.

M. JEAN CHRETIEN - Merci à Moncton, merci à l'Acadie.

Nous avons tous pu ressentir l'immense fierté des Acadiens au cours des derniers jours. Fierté d'accueillir le Sommet, fierté d'être reconnus comme communauté francophone importante du Canada.

Moncton aura aussi été le Sommet de la jeunesse, une jeunesse qui nous a souvent émus et toujours interpellés, une jeunesse dont nous devons maintenant partager les priorités. Au cours de ce Sommet, les jeunes ont choisi de nous faire confiance. A nous de ne pas les décevoir.

Moncton aura été aussi le Sommet de la société civile, le Sommet des droits de la personne. La Francophonie étant devenue politique, désormais le respect des droits et libertés fondamentaux seront au centre de nos priorités. Ce Sommet aura enfin donné l'occasion à la Francophonie d'affirmer son rôle essentiel et son engagement à préserver la diversité culturelle. Alors, nous allons maintenant donner la parole aux journalistes.

QUESTION - On cherche le concret et dans votre déclaration et dans le plan d'action, on n'y trouve pas grand chose. Qu'arrive-t-il à l'idée de l'Observatoire et pour ce qui est de l'appel pour que tout le monde signe pour le Tribunal Pénal international ? Est-ce que tout le monde autour de la table est prêt à signer ?

M. JEAN CHRETIEN - C'est un mandat que nous avons donné au Secrétaire Général de faire avancer ce dossier, mais en principe il n'y a pas eu de désaccords exprimés par qui que ce soit.

QUESTION - Qu'est-il arrivé à l'idée de la France de l'Observatoire ?

M. JEAN CHRETIEN - Oui, mais il n'y a pas eu de décisions précises, cela fait partie du mandat opérationnel du Secrétaire Général. Je ne sais pas si le Secrétaire Général voudrait ajouter quelque chose.

M. BOUTROS BOUTROS-GHALI - Non, j'ai un mandat que j'ai déjà reçu à Hanoi, qui m'a été renouvelé ici à Moncton, pour consacrer une des activités des plus importantes de la Francophonie aux problèmes de la protection des droits de l'Homme, de la démocratisation des Etats membres de la Francophonie, d'une assistance dans le domaine de la bonne gouvernance.

QUESTION - Est-ce que cela vous suffit, M. Chirac ?

LE PRESIDENT - Je vais vous dire, chère madame. La Francophonie, c'est une force tranquille. A chaque étape, elle fait un pas de plus dans la bonne direction. A Hanoi, elle avait pris des décisions. Et, notamment celle de nommer un Secrétaire Général, de renforcer sa place, son autorité dans le monde et parmi les grandes organisations mondiales, ont été suivies d'effets, nous l'avons constaté aujourd'hui. Et, aujourd'hui, nous avons à nouveau fait un pas supplémentaire. Nous ne cherchons pas le spectaculaire, nous cherchons à rendre cohérente une volonté de cinquante Etats, d'œuvrer en commun dans le cadre de la diversité culturelle, qui nous semble un élément essentiel du monde de demain, et en partageant nos expériences et en rassemblant nos efforts.

Cette Francophonie, grâce à notre Secrétaire Général, est devenue dans ce sens, ici, plus efficace. Elle est devenue également plus politique et, au titre politique, c'est vrai, elle met en œuvre un Observatoire de la démocratie. Mais vous savez, rien que cela c'est un grand progrès et l'affirmation d'une volonté de défendre une certaine vision de l'homme dans la société de demain.

Alors, en réalité, l'Observatoire, comme l'a dit très justement le Secrétaire Général, c'est une nouvelle mission que nous donnons à l'Agence de la Francophonie. Cette Agence recevra pour cela les moyens budgétaires et humains nécessaires, et cela nous permettra, au-delà des passions de porter un jugement, un diagnostic, comme le ferait un médecin pour la maladie d'un homme, d'observer la maladie d'une société, d'un peuple, au regard des droits de l'Homme. Et donc, c'est un progrès que nous avons fait. Moi, je suis effectivement très heureux des résultats qui ont été acquis au Sommet de Moncton. Je le répète, nous nous déplaçons fortement dans une direction donnée et nous prenons toute notre place.

QUESTION - M. Le Premier ministre, on l'a dit, la Francophonie n'existe que depuis treize ans, donc on ne peut pas s'attendre qu'après treize ans on puisse prendre des décisions très concrètes au sujet des droits de la personne. Pensez-vous que lorsque vous aurez quinze ans, soit au Sommet du Liban, vous serez en mesure d'adopter des sanctions beaucoup plus strictes à l'endroit de ceux qui violent les droits de la personne ?

M. JEAN CHRETIEN - Je ne crois pas qu'il y aura des sanctions ou que des sanctions soient efficaces. Elles doivent s'appliquer à l'échelle planétaire et il faut que ces sanctions aient l'appui des Nations Unies, comme on l'a observé dans le cadre de l'Afrique du Sud. Dans le cas d'expulsion ou de suspension, comme on l'a observé au Commonwealth, je ne crois pas qu'on puisse s'attendre à de telles mesures. Déjà, on discute des droits de la personne très ouvertement et, croyez-moi, la discussion a été très dynamique entre les membres de la Francophonie, tous ont parlé des droits politiques, tout autant que des droits de la personne, des choses qu'on n'avait jamais abordées lors de Sommets antérieurs.

QUESTION - Est-ce que les autres pays se sont engagés à signer et ratifier la convention sur la Cour Pénale Internationale, et quels pays ?

M. JEAN CHRETIEN - Il n'y a pas eu d'engagement précis, à ce que je sache, d'aucun pays. Le problème a été mentionné à plusieurs reprises. Comme vous le savez, le Canada est très actif dans ce domaine, mais lorsque nous suivons ces problèmes là, des conférences comme le Sommet de la Francophonie, ceci crée des pressions sur les divers gouvernements et nous espérons que la Francophonie nous aidera à faire avancer la Communauté internationale sur ce sujet.

QUESTION - Pour revenir au problème des jeunes, vous ignorez sans doute, messieurs, que chaque année dans le monde en développement et spécialement dans les pays francophones, vingt millions de jeunes filles, pour ne pas dire de fillettes, se retrouvent enceintes sans l'avoir souhaité. Mais si vous ne le saviez pas avant de venir à Moncton, vous ne l'aurez pas appris ici parce que de ce type de questions n'a absolument pas été l'objet de vos travaux, alors même que l'Assemblée parlementaire de la francophonie avait attiré votre attention là dessus, il y a plus d'un an, lors de son assemblée générale d'Abidjan.

Le problème, c'est que l'APF n'a qu'une voix consultative et que le fonctionnement de

« Organisation de la francophonie » est composé par des Chefs d'Etat et de Gouvernement dont un

L'organisation de la francophonie est verrouillée par des chefs d'Etat et de Gouvernement dont on sait très bien que la plupart d'entre eux se fichent du tiers comme du quart des vrais problèmes, des vrais besoins de leurs populations.

Alors, ma question c'est de savoir combien de temps vous pensez que la Francophonie pourra continuer à nourrir les ambitions légitimes qui sont les siennes avec ce type de fonctionnement qui l'empêche effectivement de s'occuper des vrais besoins des populations francophones ?

MONSIEUR BOUTROS BOUTROS-GHALI - Je vais répondre à votre question spécifique. Nous tenons une conférence des femmes francophones les 2 et 3 février au Luxembourg. Nous avons déjà préparé cette conférence qui sera une conférence qui abordera tous ces problèmes. Donc c'est faux de dire que nous ne pensons pas à ces problèmes.

QUESTION - Georges Gros, Secrétaire Général de l'Union Internationale des Journalistes et de la Presse de Langue française. Je tiens, Messieurs, à vous dire notre étonnement, nous journalistes professionnels, des conditions de travail qui nous ont été réservées pendant ce Sommet. Nous pensons que ces méthodes ne sont pas très dignes d'un pays démocratique et surtout de l'organisation d'un tel Sommet.

Je vous remercie.

QUESTION - Monsieur le Président, ce Sommet a été consacré principalement à la jeunesse. Les jeunes de la République Démocratique du Congo voudraient savoir ce qu'ils peuvent attendre de ce Sommet ou de la Francophonie, à partir du moment où ils constatent que deux pays francophones, en l'occurrence le Rwanda et le Burundi, ont jeté par la fenêtre, ont détruit plus de trois millions de vaccins destinés à plus trois millions d'enfants qui devaient être vaccinés. Et ces deux pays francophones se sont retrouvés sur la table des plus grands pays épris de liberté, comme le Canada et la France, sans qu'un seul mot ne soit dit sur cette situation et ces messieurs s'en sont tirés à si bon compte. Nous avons lu la déclaration de Moncton, aucun mot n'est mentionné là-dessus. C'est toute une génération qui est sacrifiée pour notre pays. Je vous remercie.

MONSIEUR JEAN CHRETIEN - Nous avons discuté de tous les problèmes et chaque pays a pu soulever ses griefs, et je pense que nous avons eu un débat assez corsé entre certains pays sur des sujets relatifs à ce que vous venez de mentionner, Monsieur.

QUESTION - Dans le contexte de l'influence grandissante de l'Anglais dans les institutions européennes et des très récentes revendications allemandes et autrichiennes pour obtenir le statut de langue de travail pour l'allemand à Bruxelles, le moment n'est-il pas venu pour les francophones de lancer des propositions précises et constructives pour organiser l'avenir linguistique de l'Union européenne ?

Ma question s'adresse plutôt à Monsieur le Président de la République Française, Monsieur Jacques Chirac.

LE PRESIDENT - L'évolution, la diversité culturelle dont nous avons beaucoup parlé et qui est l'un des moteurs de l'Organisation de la francophonie qui nous a permis notamment d'être solidaires dans la défense de l'exception culturelle au prochain round de Seattle de l'OMC, nous conduit à souhaiter l'épanouissement de chaque langue et la sauvegarde de chaque langue, parce que chaque langue est elle-même porteuse d'une culture.

Cela peut poser des problèmes de traduction, mais c'est sans aucun doute un élément qui permet à la culture de progresser et donc, sur le plan européen, nous ne voyons aucun inconvénient, et que des avantages à ce que l'Allemand, qui est une grande langue de communication, prenne toute sa place, naturellement.

Mais, vous savez, le problème ne se pose pas vraiment, car dans toutes les réunions, vous faites allusion à un incident qui tenait au fait qu'à l'occasion d'une réunion, qui somme toute n'était pas essentielle, et pour des raisons purement matérielles, la Présidence finlandaise n'avait pas tous les moyens nécessaires pour faire la traduction dans toutes les langues. Mais dans toutes les réunions européennes, nous avons comme principe que chacun s'exprime dans sa langue et nous avons réglé les problèmes de traduction que cela posait et toutes les langues européennes sont sur pied d'égalité en Europe.

Cela nous pose des problèmes techniques. nous arrivons à les résoudre.

QUESTION - Est-ce que vous avez eu des discussions sur la remise de la dette internationale des pays en voie de développement. C'est sûr que c'est une question essentielle pour les jeunes de ces pays parce qu'ils vont être responsables.

Est-ce que vous êtes au courant de partenariat d'affaires qui sont le résultat de ce Sommet entre les entreprises canadiennes et des investissements de l'étranger ou des pays de la Francophonie ?

MONSIEUR JEAN CHRETIEN - Comme vous le savez, au Sommet que nous avons tenu en Allemagne, il y a quelques mois, le Groupe des 7, nous avons décidé de réduire ou d'éliminer les dettes des pays les plus pauvres au monde.

Dans le cas du Canada, vous savez que nous avons déjà éliminé toutes les dettes et, maintenant, lorsque nous avançons de l'argent à ces pays, ce sont des subsides et non pas des prêts. Nous avons fait beaucoup de progrès dans ce dossier et j'espère que les autres membres du groupe des 7 vont respecter cette décision qui a été prise en Allemagne au mois de juin.

Pour ce qui est de la deuxième question, il n'y a pas eu de discussion en ma présence entre les gens d'affaires. Mais le fait que le Sommet ait été tenu à Moncton, que bon nombre de citoyens de Moncton me disent que cela leur a permis une occasion, pour Moncton et le Nouveau Brunswick, d'être le point de mire de la presse nationale et internationale, ceci leur donne des occasions pour l'avenir.

QUESTION - Ma question, M. Chrétien, est que la France et le Canada prennent des positions de chefs de file contre M. Milosevic et que la francophonie semble incapable de prendre des mesures qui ressemblent à des actions contre les chefs des dictatures qui sont présents ici ?

M. Lord, un journaliste vous a dit que les conditions à Moncton étaient inacceptables et je veux savoir ce que vous allez faire pour améliorer les conditions de la presse internationale au Nouveau Brunswick ?

MONSIEUR JEAN CHRETIEN - Sur votre première question, le fait que nous avons discuté de ces problèmes, c'est déjà beaucoup. Dans le passé, on a pas parlé du manque de processus démocratique et des droits de la personne. Autrefois, on n'en parlait jamais. Dès que j'ai fait ma déclaration à l'ouverture de la Conférence, j'ai été très clair sur ce sujet. C'est le début, ce n'est pas la fin. Mais nous avons réalisé des progrès. Cette organisation n'est pas une organisation militaire. C'est un organisme culturel qui évolue dans le domaine du développement de politiques et de l'établissement de dialogues et je ne crois pas que le genre d'interventions, auxquelles vous faites allusion soit de la responsabilité de notre organisme, mais plutôt des Nations Unies, comme cela a été le cas dans l'ex-Yougoslavie où toutes les mesures prises et les actions ont été approuvées par les Nations Unies.

MONSIEUR LORD - Pour ce qui est des conditions de travail des journalistes et des médias, eh bien, c'est la première fois que je suis informé de cette situation. Ce que je vais faire ? Je vais demander un rapport complet sur cette situation. Dans des événements comme celui-ci, c'est essentiel que les journalistes puissent faire leur travail. Si les journalistes ne peuvent pas faire leur travail, eh bien notre travail n'a pas les mêmes avantages pour la population.

Alors je suis très intéressé de savoir ce qu'ont été les conditions de travail des médias. Je ne vous demande pas de me le dire maintenant, je vois des gens qui lèvent la main, mais je suis très intéressé de savoir. Et quand nous ferons d'autres événements, on aura appris de cette expérience. On attendait de cinq à sept cents journalistes, et il semble qu'il y en aurait eu plus de mille. Alors il y a eu plus de participation de la part des médias que ce à quoi on s'attendait, et je vais tenter de savoir ce qu'était les conditions de travail pour les journalistes. Lorsqu'il y a des activités nationales et internationales au Nouveau Brunswick, il faut s'assurer que les médias puissent faire leur travail.

QUESTION - Kinshasa est une importante capitale de la Francophonie. Les effets de cette organisation ne se font pas sentir à Kinshasa, pour ne pas dire sur l'ensemble de la République Démocratique du Congo. Cette fois-ci, les Congolais fondaient leurs espoirs pour qu'à l'issue de ces assises, la francophonie puisse réellement se pencher sur les questions de la guerre et ses conséquences, pour que la jeunesse congolaise et les Congolais dans leur ensemble puissent aussi

M. JEAN CHRETIEN - Concernant la dette d'Haïti, moi je crois comprendre que le Canada a déjà pris action dans ce dossier, mais je vais vérifier. Mais la décision a été prise clairement, à Cologne, que les pays du G7 allaient procéder à l'élimination de la dette pour les pays les plus pauvres. J'imagine que Haïti se qualifie malheureusement dans cette catégorie.

QUESTION - Vous vous dites déterminés à répondre aux attentes que les jeunes de la Francophonie ont exprimées en les associant à votre action, quels engagements ont été pris ? Quel plan d'action concret proposez-vous pour aider les jeunes et les soutenir ?

M. JEAN CHRETIEN - Je pense que c'était une première que d'avoir les jeunes qui ont participé très activement à ce Sommet. Il y a eu des réunions préalables où des délégués de chacun des membres de la Francophonie ont participé. Ils nous ont fait des présentations, ensuite il y a eu un dialogue où ils nous ont posé des questions. Et on leur a posé des questions, évidemment. Ils ont abordé les grands thèmes de la pauvreté, jusqu'au thème des communications modernes. Cela fait partie des priorités et ils étaient là pour sensibiliser leurs gouvernements à ces choses. Quant au suivi, je suis persuadé que, maintenant, il y aura probablement à chacun des Sommets un volet jeunes, parce que tous ceux qui ont fait des interventions ont noté qu'ils ont tous été impressionnés par la participation et le dynamisme des jeunes. Vous n'avez seulement qu'à lire le rapport qu'ils ont présenté, il était vraiment bien fait et très au point.

MATHIEU KEREKOU - Mesdames et Messieurs les journalistes. Avec l'accord de mes pairs ici présents, je voudrais vous poser une question. Le constat que je fais aujourd'hui devant vous, c'est que les journalistes sont tellement démocrates qu'ils ignorent le continent africain. Dites-moi, est-ce que vous vous êtes posé la question de savoir pourquoi il y a un Président noir sur cette table ? Est-ce que vous vous êtes posé la question de savoir que la Francophonie est composée des Etats du continent africain. J'ai noté deux interventions de deux noirs, de la République Démocratique du Congo, oui, ce sont les appellations, car jusqu'à présent, depuis le changement du Zaïre en République Démocratique du Congo, il n'y a pas encore la paix. C'est pour cette raison -je m'excuse beaucoup- que quand il y aura la paix, nous serons en mesure de dire ici c'est le Zaïre ou la République Démocratique du Congo. Donc, comme vous ne voulez pas me poser la question, je vous pose la question : faites connaître l'Afrique, mon continent. Je vous remercie.

M. JEAN CHRETIEN - Alors voici, vous êtes tellement nombreux, je pense que, si je devais donner la parole aux journalistes pour répondre à la question de M. le Président du Bénin, nous aurions une très longue session.

Et je vous remercie, la séance d'information est terminée.\